







Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL tend à décroître (- 3,0 %). La valeur assez importante du taux de rotation (15,6 %) laisse supposer d'importants mouvements dans les structures de petites tailles.

Entreprises du champ de l'OMPL en 2020²

				
Entreprises employées	9 460	13 634	77 247	100 341
Évolution 2019-2020 (%)	17,0	- 0,2	- 5,5	- 3,0
Taux d'entrée (%)	31,9	16,6	11,9	14,1
Taux de sortie (%)	15,0	16,8	17,4	17,1
Taux de rotation (%)	23,5	16,7	14,6	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employées.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

1. Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

2 : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.

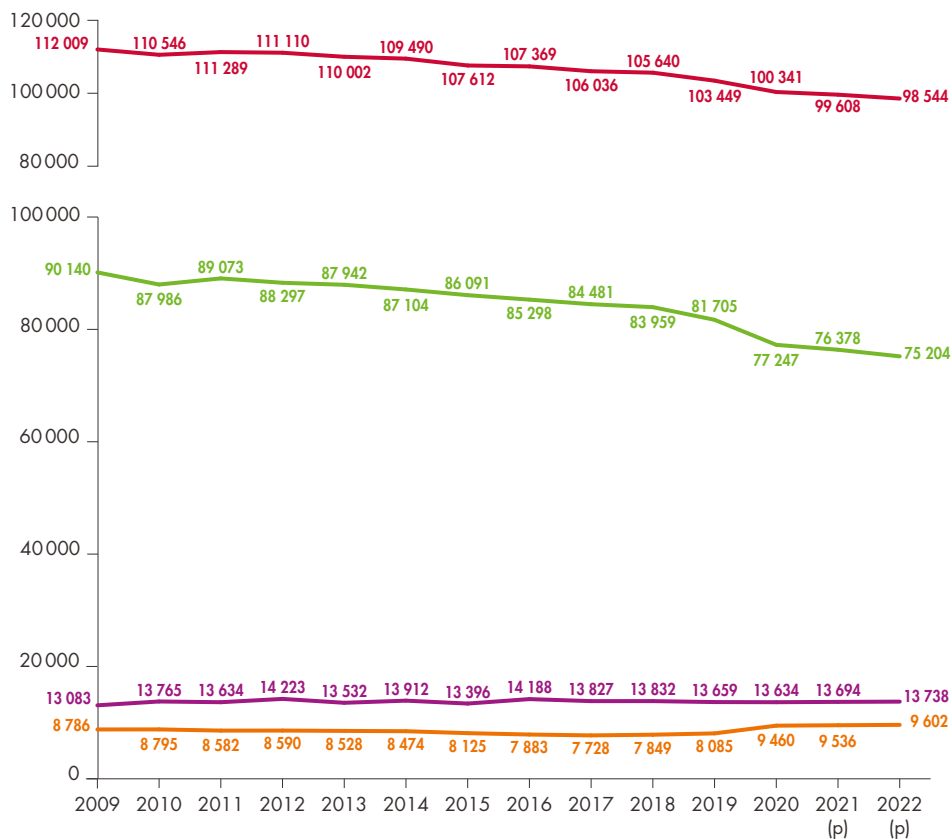


MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses dans le champ de l'OMPL a diminué de 11 668 unités en raison, notamment, du repli caractérisant le secteur santé (- 12 893 entreprises).

La tendance est continue sur toute la période.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses du champ de l'OMPL



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

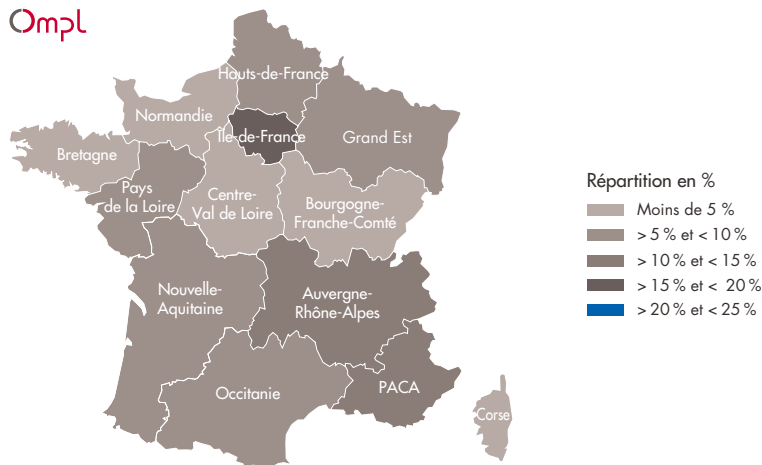
Dans le champ de l'OMPL, la concentration territoriale des entreprises varie fortement d'une région à l'autre.

Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

- l'Île-de-France (19,7 %) ;
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,2 %) ;
- la Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,2 %).

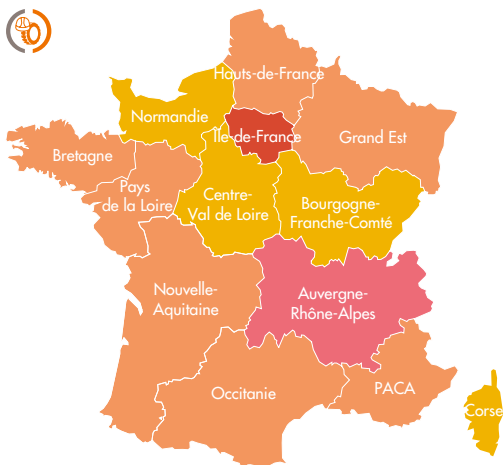
À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,6 %).

Répartition régionale des entreprises employeuses du champ de l'OMPL (%)



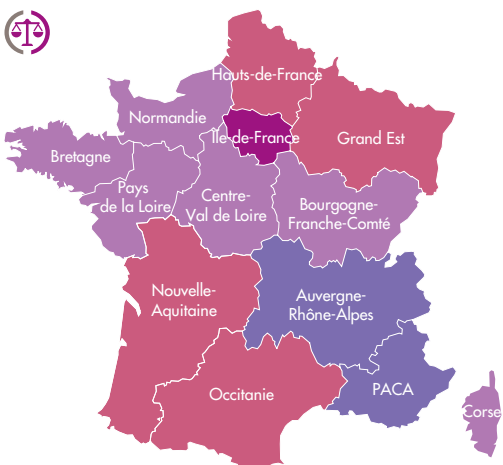
Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- > 15 % et < 20 %
- > 20 % et < 25 %



Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- 25 % et plus



Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- > 15 % et < 20 %



Répartition en %

- Moins de 5 %
- > 5 % et < 10 %
- > 10 % et < 15 %
- > 15 % et < 20 %

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.